



La géographie

Chiffres-clés

- 69 700 km² soit 13 % du territoire national
- 3^e région française en superficie
- 741 m d'altitude moyenne avec une amplitude de 4 772 m

Caractéristiques

La région s'étend du Massif central à l'ouest, jusqu'aux Alpes à l'est, entrecoupée au centre par la vallée du Rhône.

L'ouest se caractérise par des formations de plateaux entaillés de vallées profondes, de bassins d'effondrement et d'édifices volcaniques. Un entonnoir ouvert au nord (plaines des Limagnes et du Bourbonnais) et resserré au sud (gorges de l'Allier) s'encastre dans des formations collinéennes (Combrailles, Artense...) et de moyenne montagne (Monts du Livradois-Forez, Monts du Velay...).

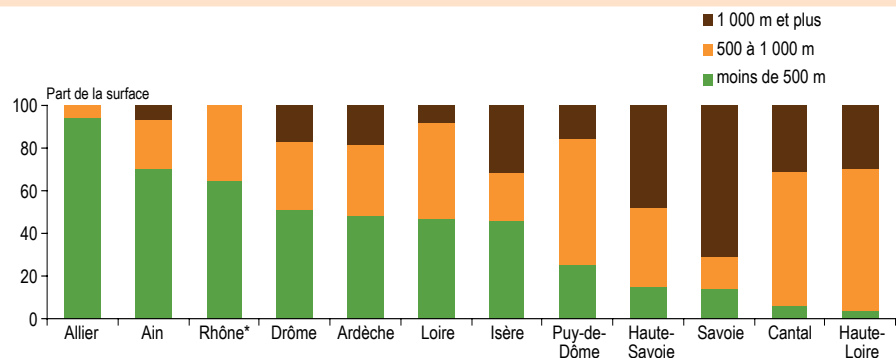
L'est est dominé par les Alpes, ses massifs d'altitude et ses vallées profondes constituant autant de voies de communication. Au centre, le sillon rhodanien constitue l'épine dorsale de la région. Des zones de plaine (Dombes, plaine du Forez...) et de moyenne montagne (Bugey...) complètent le paysage régional.

Zoom

Des cours d'eau majeurs (Loire, Rhône, Dordogne) et leurs affluents (Allier, Saône, Drôme, Isère...) traversent la région. Ils se répartissent sur trois bassins hydrographiques distincts.

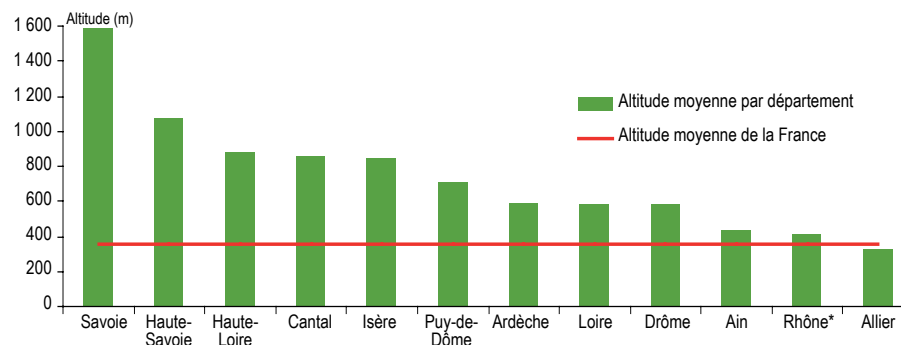
L'importance de l'eau sous toutes ses formes (lacs, étangs, zones humides, sources d'eaux minérales et thermales) est une caractéristique générale de la région.

Entre plaines et montagnes



Source : ©IGN BDAI

Une région élevée



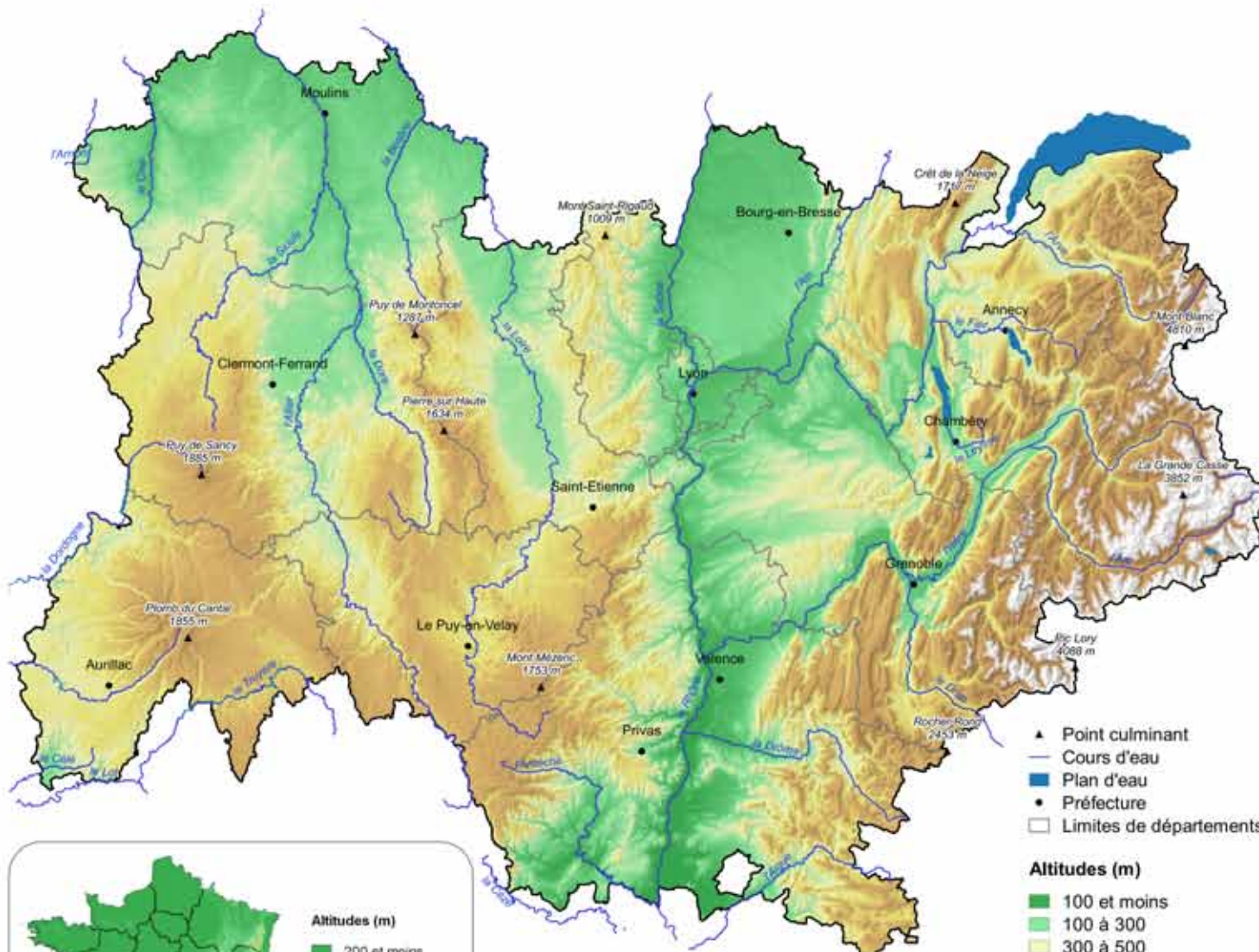
Source : ©IGN BDAI

La géographie		Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Superficie (km²)		5 762	7 340	5 529	5 726	6 530	7 431	4 781	4 977	7 970	3 249	6 028	4 388	69 711
Altitudes (m)	Maximale	1 704	1 280	1 747	1 855	2 454	4 008	1 631	1 725	1 883	1 008	3 855	4 810	4 810
	Minimale	163	158	38	180	46	134	130	393	256	140	207	250	38
	Moyenne	433	326	596	855	578	846	586	880	707	419	1 595	1 077	741
Réseau routier (km)	Autoroute	212	88	0	50	133	249	113	14	164	167	163	153	1 506
	Nationale	353	390	296	157	190	594	267	170	224	215	397	386	3 639
	Départementale	4 463	5 242	3 790	3 978	4 231	5 160	3 806	3 413	7 219	3 139	3 134	2 983	50 558
	Communale	8 522	7 397	7 497	6 331	7 336	11 230	8 606	7 512	13 223	8 177	4 835	6 009	96 675
Densité du réseau routier (km/km²)		2,4	1,8	2,1	1,8	1,8	2,3	2,7	2,2	2,6	3,6	1,4	2,2	2,2

Sources : ©IGN - MEDDE - SETRA (réseau routier au 31/12/2012)

* voir glossaire

Un relief très étagé



Limites des bassins hydrographiques



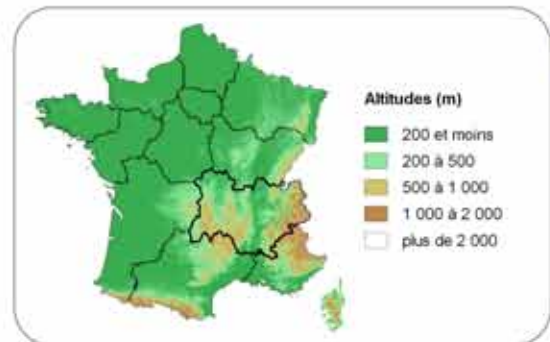
- Bassin Adour - Garonne
- Bassin Loire - Bretagne
- Bassin Rhône - Méditerranée - Corse

Routes principales



- ▲ Point culminant
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Préfecture
- Limites de départements

- Altitudes (m)**
- 100 et moins
 - 100 à 300
 - 300 à 500
 - 500 à 750
 - 750 à 1000
 - 1000 à 1250
 - 1250 à 2000
 - plus de 2000



Source : ©IGN - BD CARTO®

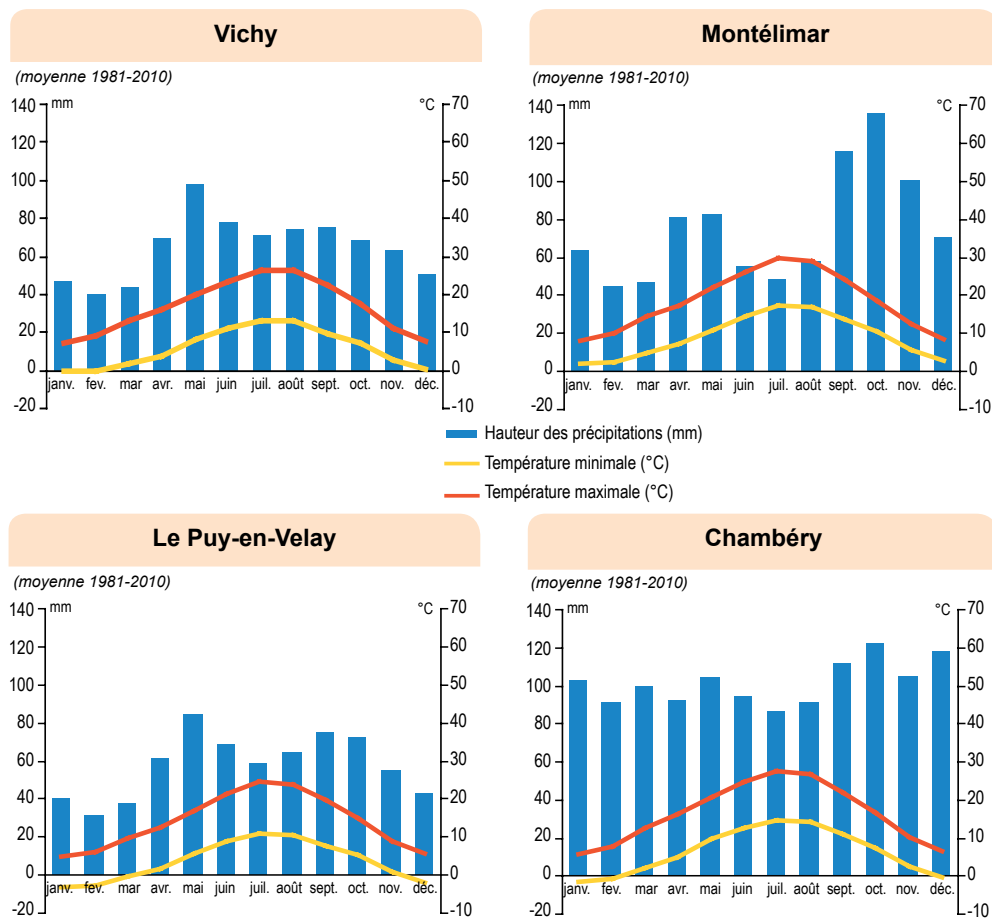


Le climat

Caractéristiques

La diversité topographique explique l'existence d'une mosaïque de climats :

- l'influence océanique apportant des précipitations régulières et modérées est nette sur les plateaux de l'ouest et sur les massifs volcaniques du Cantal, du Sancy et des Dômes directement exposés.
- l'influence continentale est présente sur les régions centrales avec des précipitations plus faibles en hiver.
- le sud de la région, comme la Drôme, le Vivarais ou le sud-est de la Haute-Loire, au climat déjà méditerranéen, connaît peu de jours de gel et des précipitations plus rares et concentrées en automne.
- le couloir formé par les vallées de la Saône et du Rhône est relativement sec, le Massif central retenant partiellement les masses d'air humide venant de l'ouest. Les vents d'ouest sont dominants. Le sillon rhodanien est fréquemment exposé au vent du nord, la bise, qui se transforme en mistral plus au sud. Les Alpes et leurs contreforts ainsi que les plaines de Limagne subissent l'effet de Foehn.
- le climat d'une grande partie d'Auvergne-Rhône-Alpes est caractéristique d'une région montagneuse : des étés courts et chauds qui contrastent avec des hivers longs et froids. Les différences d'altitude expliquent aussi les grands contrastes des paysages et la répartition des précipitations : les Alpes du nord sont le plus vaste domaine français de haute-montagne ; elles comprennent les trois quarts des glaciers du pays et reçoivent une bonne part de leurs précipitations sous forme de neige.



Source : Météo France

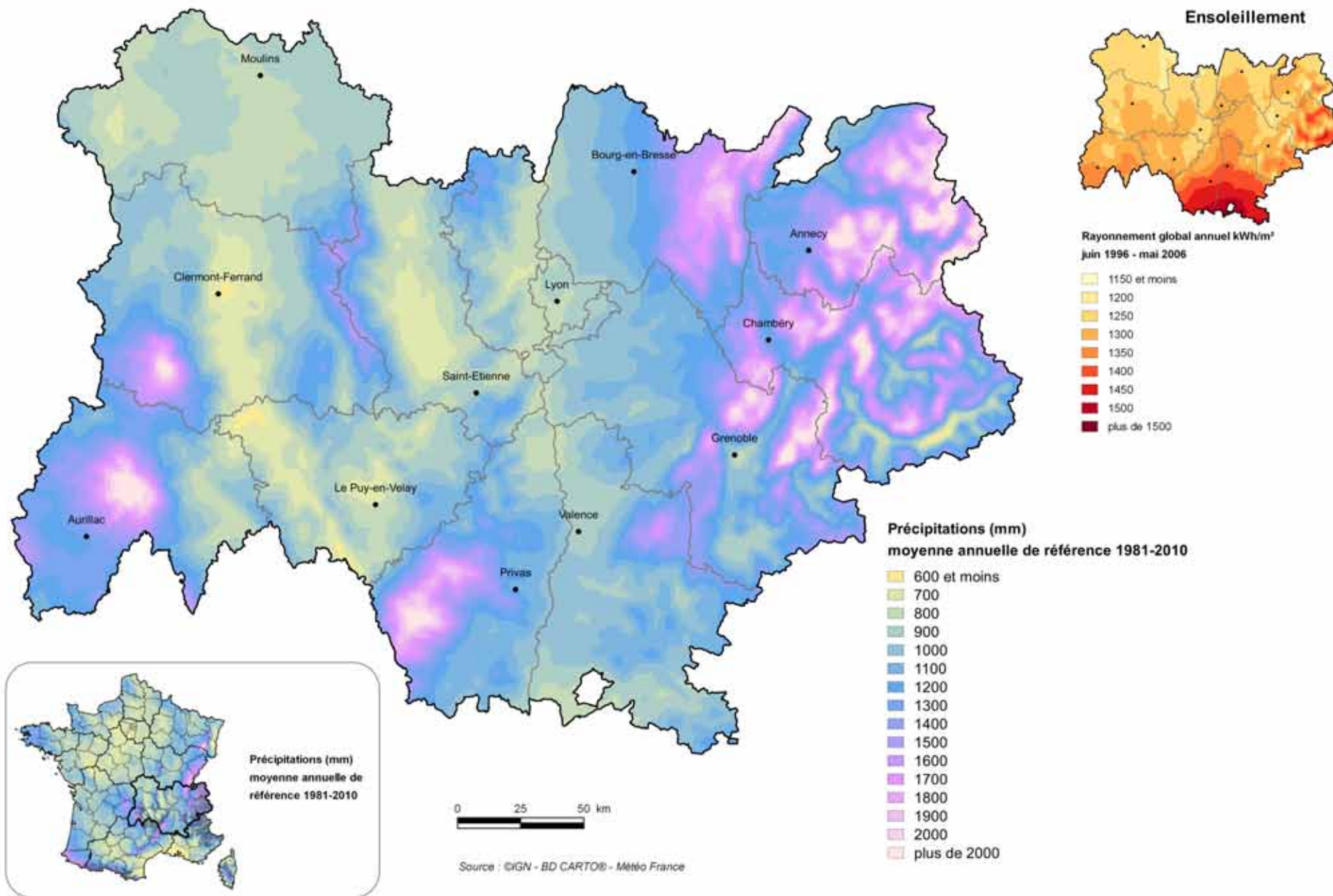
Le climat	Ain	Allier	Cantal	Ardèche/ Drôme	Isère	Loire	Haute- Loire	Puy-de- Dôme	Rhône*	Savoie	Haute- Savoie	
Emplacement de la station météo	Ambérieu	Vichy	Aurillac	Montélimar	Grenoble	Saint- Etienne	Le Puy-en- Velay	Clermont- Ferrand	Lyon	Chambéry	Bourg-Saint- Maurice	
Altitude de la station (m)	250	260	639	73	220	482	833	331	170	256	865	
Températures moyennes annuelles (°C)	minimale	6,6	6,0	5,2	9,2	6,3	6,6	3,6	6,6	8,1	6,5	4,3
	maximale	16,4	16,7	15,1	18,5	16,2	16,4	14,1	16,8	16,9	16,5	15,7
Pluviométrie annuelle ¹	hauteur de précipitations (mm)	1 134	780	1 174	905	943	718	692	579	832	1 221	986
	nombre de jours avec précipitations	123	117	130	77	106	97	97	87	104	117	110
Ensoleillement annuel ²	durée d'ensoleillement (h)	1 948	1 862	2 118	2 405	2 066	1 985	1 910	1 913	2 002	1 870	1 986
	nombre de jours avec un bon ensoleillement	80	69	104	111	88	80	68	72	81	50	31

¹ Normales 1981-2010 ² Normales 1991-2010

Source : Météo France

* voir glossaire

Une mosaïque de climats





La démographie

Chiffres-clés

- 7 695 000 personnes, soit 1 métropolitain sur 8
- 2^e région la plus peuplée de France

Caractéristiques

Avec 110 habitants au km², la densité de population régionale est voisine de celle de la France métropolitaine (116).

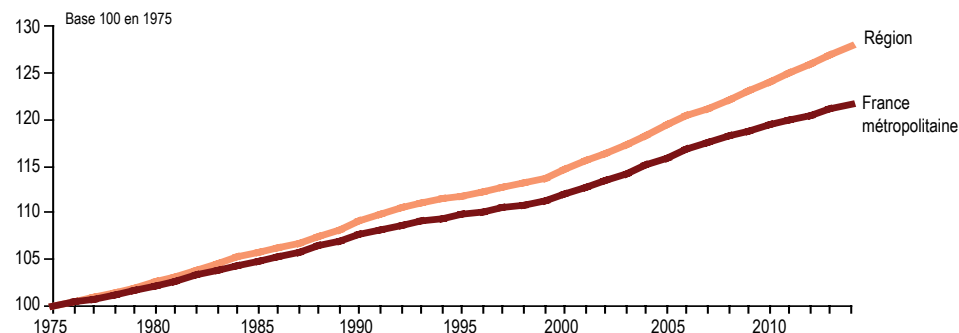
Tendances

Entre 2007 et 2012, la région gagne 290 000 habitants, soit une hausse moyenne de 0,8 % par an. Elle est au 4^e rang des régions les plus dynamiques démographiquement, derrière Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Corse. Ce rythme de croissance est supérieur à celui enregistré au niveau métropolitain (0,5 %). Sur la période, l'accroissement naturel, excédent des naissances sur les décès, est de 0,5 % chaque année. Dans le même temps, l'excédent des arrivées sur les départs contribue à faire augmenter la population de 0,3 % par an.

Zoom

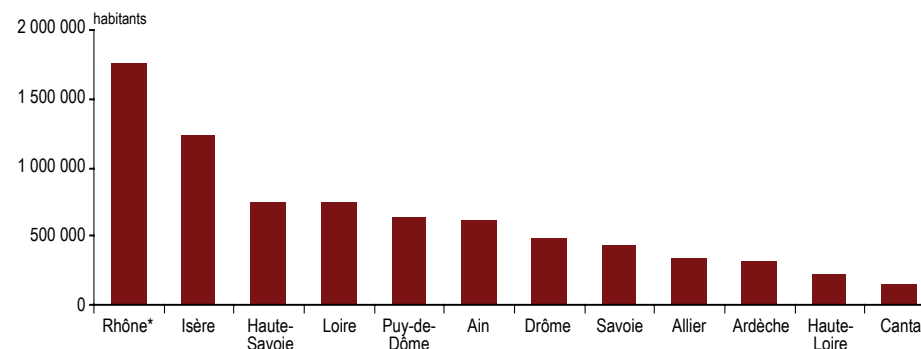
La croissance démographique est tirée vers le haut par les départements de l'Ain, du Rhône et de la Haute-Savoie avec une augmentation de plus de 1 % par an. L'Allier et le Cantal ont un taux de variation légèrement négatif.

Un rythme de croissance supérieur à celui de la France



Source : Recensement de la population 2012

Plus d'un quart des habitants dans le Rhône

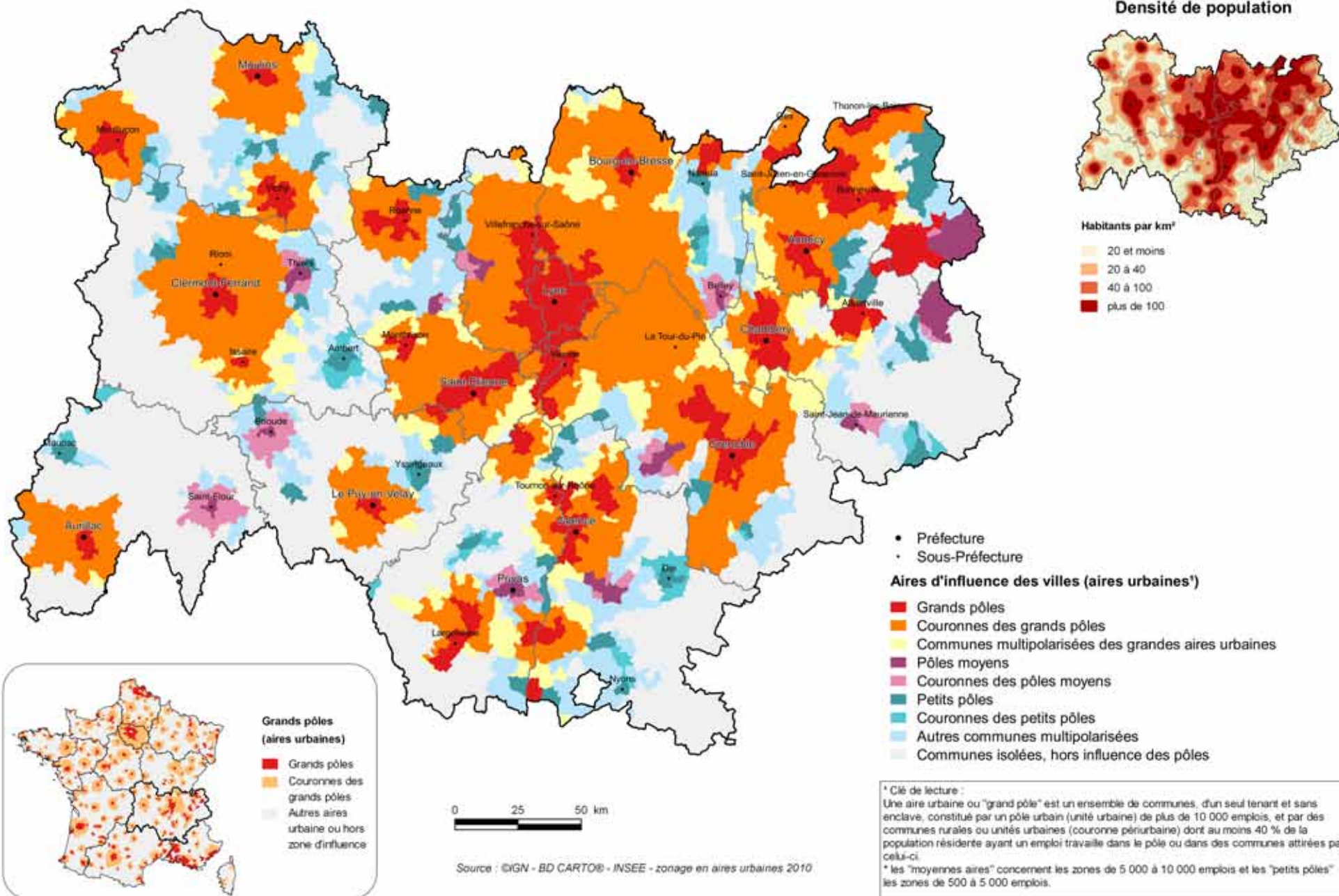


Source : Recensement de la population 2012

La démographie	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Population en 2012	612 191	342 911	318 407	147 415	491 334	753 763	753 763	225 686	638 092	1 762 866	421 105	756 501	7 695 264
Taux de variation annuel 2007 / 2012 (%)	1,3	- 0,0	0,6	- 0,2	0,7	0,8	0,4	0,5	0,4	1	0,8	1,4	0,8
dû au solde naturel	0,5	- 0,3	0,1	- 0,4	0,3	0,7	0,3	- 0,0	0,1	0,8	0,4	0,6	0,5
dû au solde migratoire apparent	0,8	0,3	0,5	0,2	0,4	0,1	0,1	0,5	0,2	0,2	0,4	0,8	0,3
Densité de population (habitants/km²)	106	47	58	26	75	165	158	45	80	543	70	172	110
Nombre de communes	419	320	339	260	369	533	327	260	470	288	305	294	4 184
Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)	29	21	24	17	16	27	17	21	44	15	25	29	285
dont Communauté de Communes	28	18	22	16	14	23	14	20	43	13	23	27	261
Communauté d'Agglomération	1	3	2	1	2	3	3	1	1	1	2	2	22
Métropole	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	2

Source : Insee - Recensement de la population 2012

50 % du territoire et 80 % de la population sous influence d'une aire urbaine





L'occupation du sol

Chiffres-clés

- 3,3 millions d'ha de surfaces agricoles soit 48 % du territoire régional
- 370 000 ha de surfaces artificialisées soit 5,2 % du territoire régional
- 60 000 ha de surfaces en eau et zones humides soit 1 % du territoire régional

Caractéristiques

La région est partagée à parts égales entre terrains agricoles, forêts et milieux semi-naturels avec une grande variabilité selon les départements.

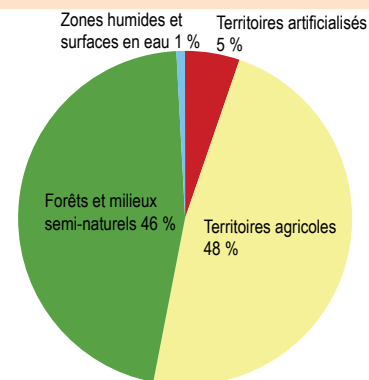
Tendances

Entre 1990 et 2012, plus de 37 000 ha de surfaces agricoles et plus de 25 000 ha de surfaces de forêt et milieux semi-naturels ont disparu au profit des territoires artificialisés qui sont passés de 4,3 % à 5,2 % du territoire de la région. En France, la progression est de 4,6 à 5,5 %.

Zoom

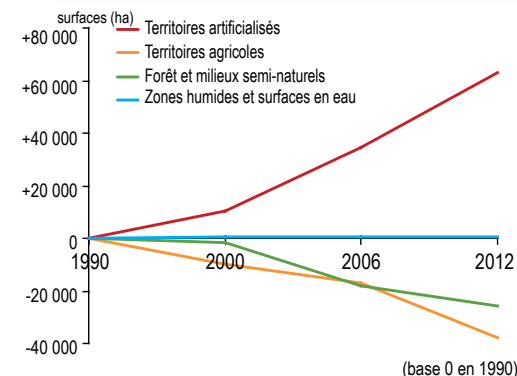
Près de 80 % de l'Allier sont couverts par des terres agricoles, autant que la Savoie par de la forêt et des milieux semi-naturels. Le Rhône compte 17 % de surfaces artificialisées, le Cantal 1,5 %. L'Ain possède plus de 3 % de zones humides et surfaces en eau sur son territoire.

Une région agricole et forestière



Source : CORINE Land Cover 2012

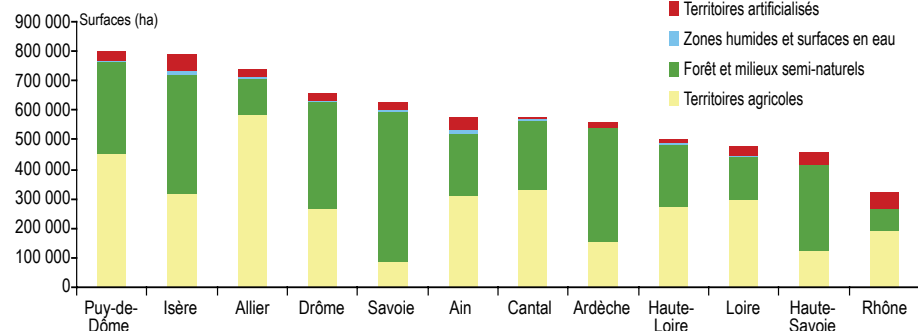
Augmentation des surfaces artificialisées : +60 000 ha en 22 ans



(base 0 en 1990)

Source : CORINE Land Cover 2012

Une occupation du sol très diversifiée



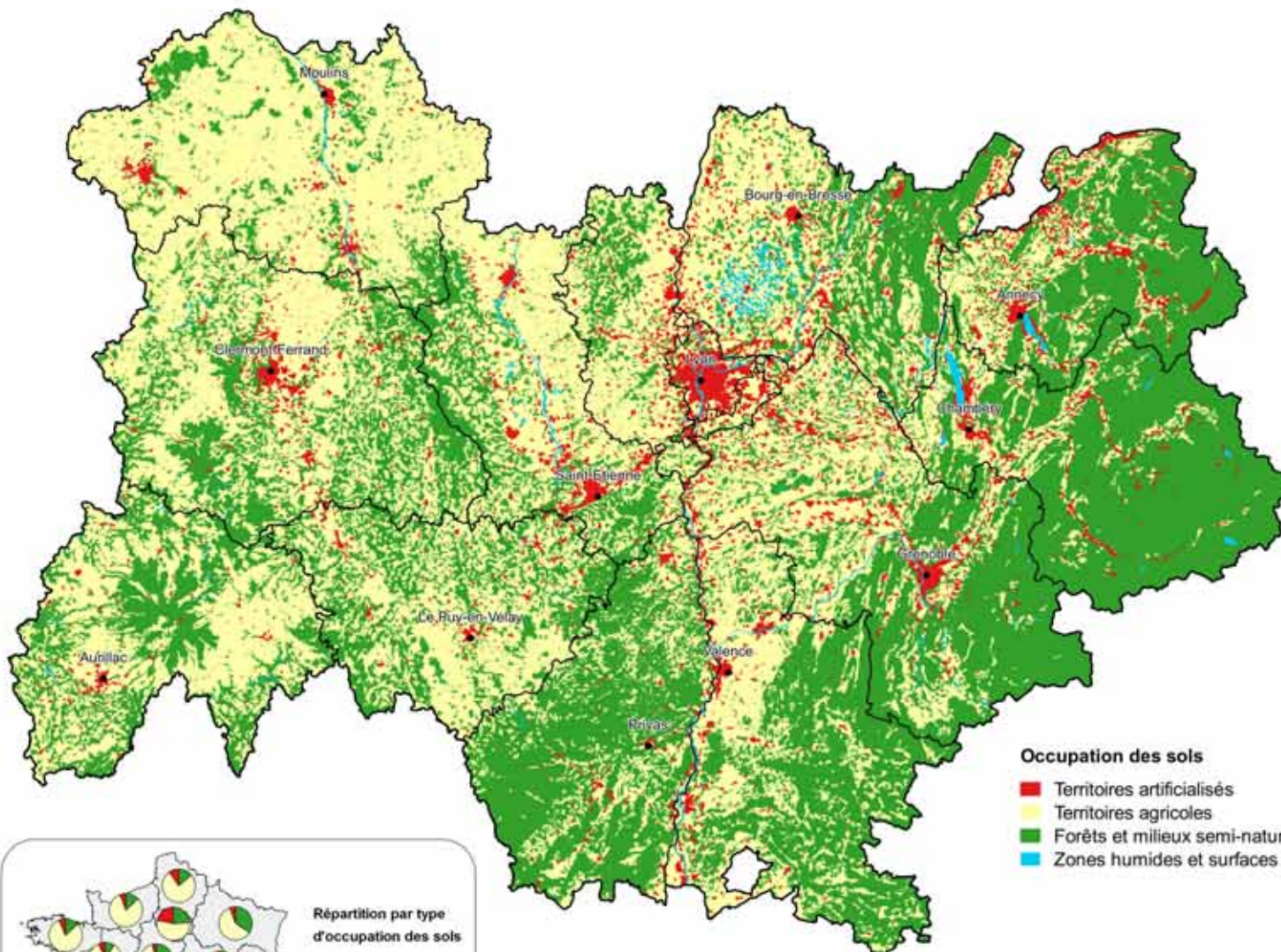
Source : CORINE Land Cover 2012

L'occupation du sol		Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Occupation du sol (ha)	Territoires artificialisés	41 178	24 345	15 135	8 394	23 565	56 197	34 396	11 944	33 162	57 134	23 438	41 400	370 287
	Territoires agricoles	310 724	582 974	154 929	331 199	266 868	317 816	297 070	274 972	451 658	191 084	88 099	124 467	3 391 861
	Forêts et milieux semi-naturels	207 690	124 940	383 259	233 236	361 447	404 689	143 510	212 225	313 108	73 980	506 020	289 504	3 253 608
	Zones humides et surfaces en eau	17 911	4 272	2 708	3 880	3 526	8 043	4 683	624	2 206	3 097	8 569	4 360	63 878
Occupation du sol (%)	Territoires artificialisés	7	3	3	1	4	7	7	2	4	18	4	9	5
	Territoires agricoles	54	79	28	57	41	40	62	55	56	59	14	27	48
	Forêts et milieux semi-naturels	36	17	69	40	55	51	30	42	39	23	81	63	46
	Zones humides et surfaces en eau	3,1	0,6	0,5	0,7	0,5	1,0	1,0	0,1	0,3	1,0	1,4	0,9	0,9

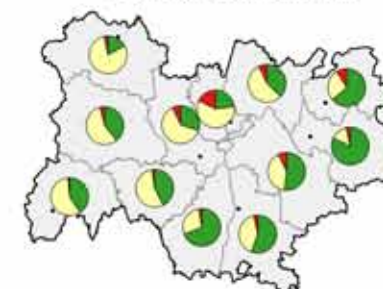
Source : ©IGN - CORINE Land Cover 2012

* voir glossaire

Agriculture et forêt : des surfaces équivalentes inégalement réparties



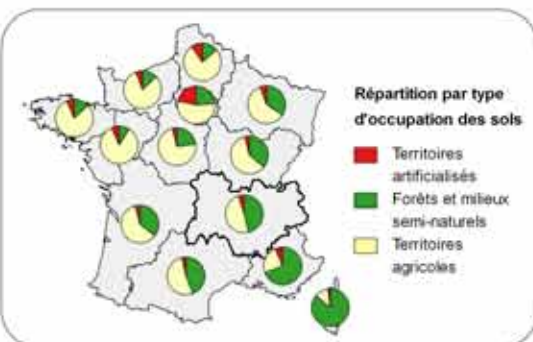
Répartition par type d'occupation des sols



- Territoires artificialisés
- Forêts et milieux semi-naturels
- Territoires agricoles

Occupation des sols

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides et surfaces en eau



Répartition par type d'occupation des sols

- Territoires artificialisés
- Forêts et milieux semi-naturels
- Territoires agricoles

0 25 50 km

Source : ©IGN - BD CARTO® - MEDDE - CORINE Land Cover* 2012

Clé de lecture :
 * CORINE Land Cover est une base de données européenne d'occupation biophysique des sols en classant la nature des objets (cultures, forêts, surfaces en eau...) plutôt que leur fonction socio-économique. Ce projet est piloté par l'Agence européenne de l'environnement et couvre 38 Etats. En France, cette base est gérée par le Ministère en charge de l'Environnement (MEDDE). Cette base vectorielle est produite par photo-interprétation humaine d'images satellites (Landsat, SPOT, IRS...) d'une précision de 20 à 25 mètres. La nomenclature a été élaborée afin de cartographier l'ensemble du territoire de l'Union Européenne, connaître l'état de l'environnement et ne pas comporter de postes ambigus.



Divers zonages

Chiffres-clés

- 86 régions agricoles (411 en France)
- 80 % du territoire en zone défavorisée (53 % en France)
- 3 parcs nationaux dont 1 en totalité (10 en France)
- 9 parcs naturels régionaux dont 7 en totalité (51 en France)
- 250 sites Natura 2000 représentant plus de 870 000 ha

Régions Agricoles

Les Régions Agricoles (RA) sont des ensembles de communes homogènes, en termes de caractères physiques : nature du sol, climat et agronomiques (types de cultures ou élevages). Ne tenant pas compte des autres limites administratives, elles peuvent être entièrement contenues dans un département ou interdépartementales. Le croisement entre les régions agricoles et les départements détermine les Petites Régions Agricoles (PRA).

Zones défavorisées

Dans les zones défavorisées, l'activité agricole souffre de handicaps naturels, qui entraînent un risque important d'abandon des terres agricoles, pouvant mener à une diminution de la biodiversité, à la désertification, à des feux de forêt et à la perte d'espaces agricoles à haute valeur naturelle. Dans ces zones, les agriculteurs sont éligibles à des aides compensatoires de l'Union européenne.

Sur la base de critères qualitatifs définis par une directive européenne, la France a défini quatre types de zones défavorisées :

- les zones de haute-montagne (10 % du territoire régional)
- les zones de montagne (56 %)
- les zones de piémont (5 %)
- les zones défavorisées simples (11 %)

Zones vulnérables

Les zones vulnérables aux nitrates découlent de l'application de la directive européenne « nitrates » qui concerne la prévention et la réduction des nitrates d'origine agricole. Cette directive de 1991 oblige chaque État-membre à délimiter des « zones vulnérables » où les eaux sont polluées ou susceptibles de l'être par les nitrates d'origine agricole. Elles sont définies sur la base des résultats de campagnes de surveillance de la teneur en nitrates des eaux douces superficielles et souterraines. Des programmes d'actions réglementaires doivent être appliqués dans les zones vulnérables aux nitrates et un code de bonnes pratiques est mis en œuvre hors zones vulnérables.

Natura 2000

Le réseau est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 758 sites.

La directive Habitat-Faune-Flore définit les Sites d'Intérêts Communautaires (SIC) et la directive Oiseaux, les Zones de Protection Spéciales (ZPS).

La région compte 205 SIC et 44 ZPS.

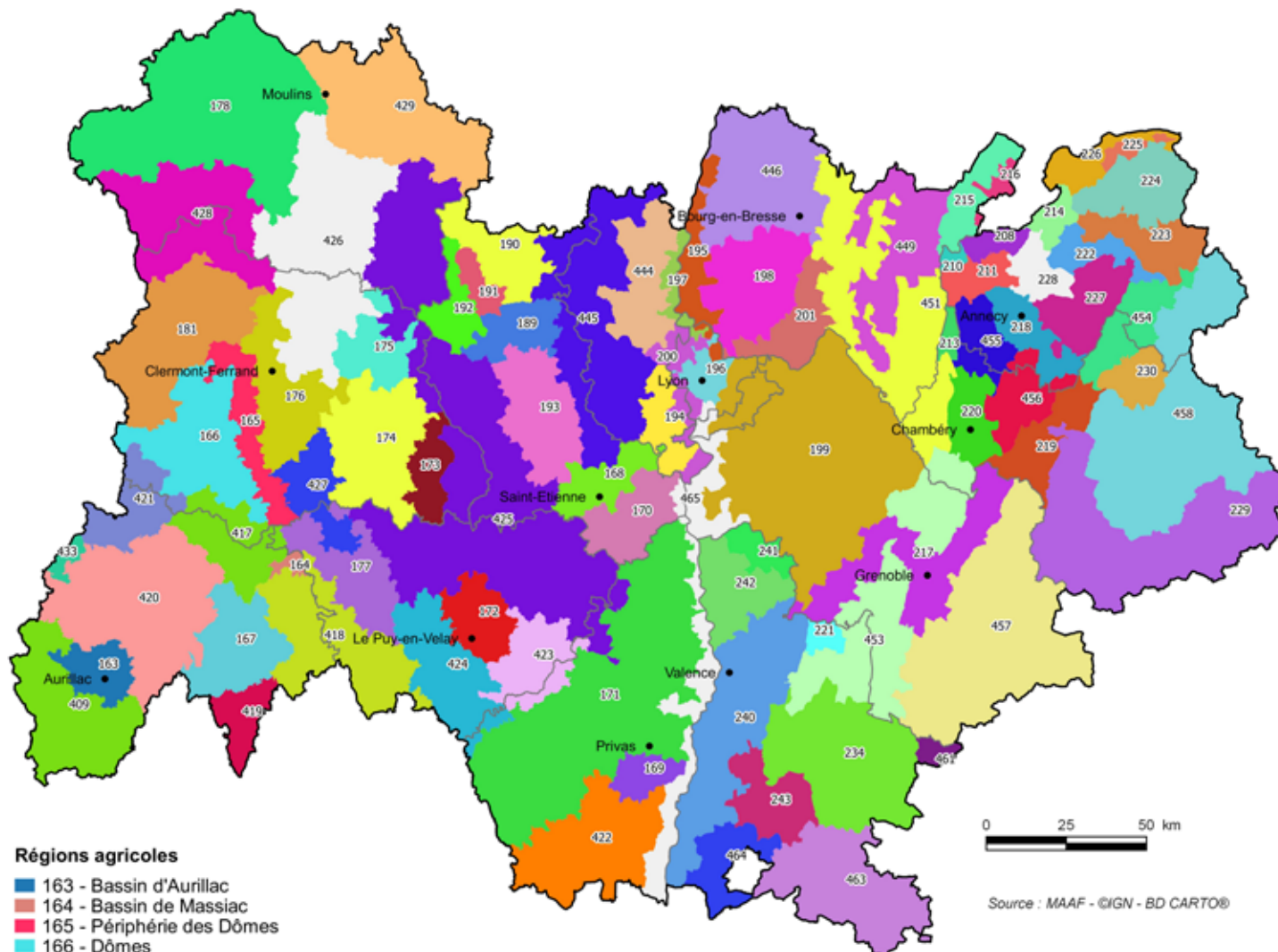


Divers zonages		Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône*	Savoie	Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes
Nombre de petites régions agricoles		8	5	7	10	10	5	10	8	13	9	11	16	112
Zones défavorisées	Surface (ha)	311 047	621 827	528 648	576 146	429 663	571 081	427 508	499 283	691 672	193 296	612 129	441 758	5 904 058
	part du territoire (%)	54	84	95	100	66	73	89	100	87	59	98	96	83
	Défavorisée simple	7	64	8	-	5	9	13	2	5	7	-	1	11
	Piémont	13	13	20	-	1	1	4	-	4	3	2	3	5
	Montagne	34	8	67	100	58	47	73	98	77	49	33	49	56
Haute-Montagne	-	-	-	-	1	16	-	-	-	-	-	62	44	10
Natura 2000	Surface (ha)	80 482	55 601	32 767	81 868	46 154	95 266	51 572	124 784	118 462	2 926	108 167	75 730	873 780
	part du territoire (%)	14	8	6	14	7	13	11	25	15	1	18	17	13

Source : Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Environnement (mai 2015)

* voir glossaire

Une mosaïque de 86 régions agricoles



Régions agricoles

- 163 - Bassin d'Aurillac
- 164 - Bassin de Massiac
- 165 - Périphérie des Dômes
- 166 - Dômes
- 167 - Planèze de Saint-Flour
- 168 - Monts du Jarez et bassin houiller Stéphanois
- 169 - Coiron
- 170 - Monts du Pilat
- 171 - Plateaux du haut et moyen Vivarais
- 172 - Bassin du Puy
- 173 - Plaine d'Ambert
- 174 - Livradois
- 175 - Plaine de la Dore
- 176 - Limagne viticole

- 177 - Brivadois
- 178 - Bocage bourbonnais
- 181 - Combrailles
- 189 - Plateau de Neulise
- 190 - Plaine roannaise
- 191 - Côte roannaise
- 192 - Monts de la Madeleine
- 193 - Plaine du Forez

- 194 - Plateaux du Lyonnais
- 195 - Vallée de la Saône
- 196 - Zone maraîchère de Lyon
- 197 - Zone de grande culture entre Saône et Beaujolais
- 198 - Dombes
- 199 - Bas-Dauphiné
- 200 - Zone fruitière et viticole du Lyonnais
- 201 - Coteaux en bordure des Dombes

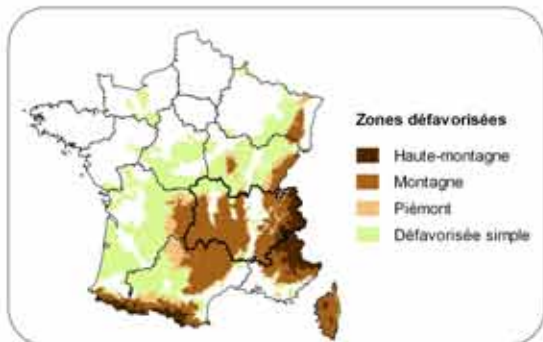
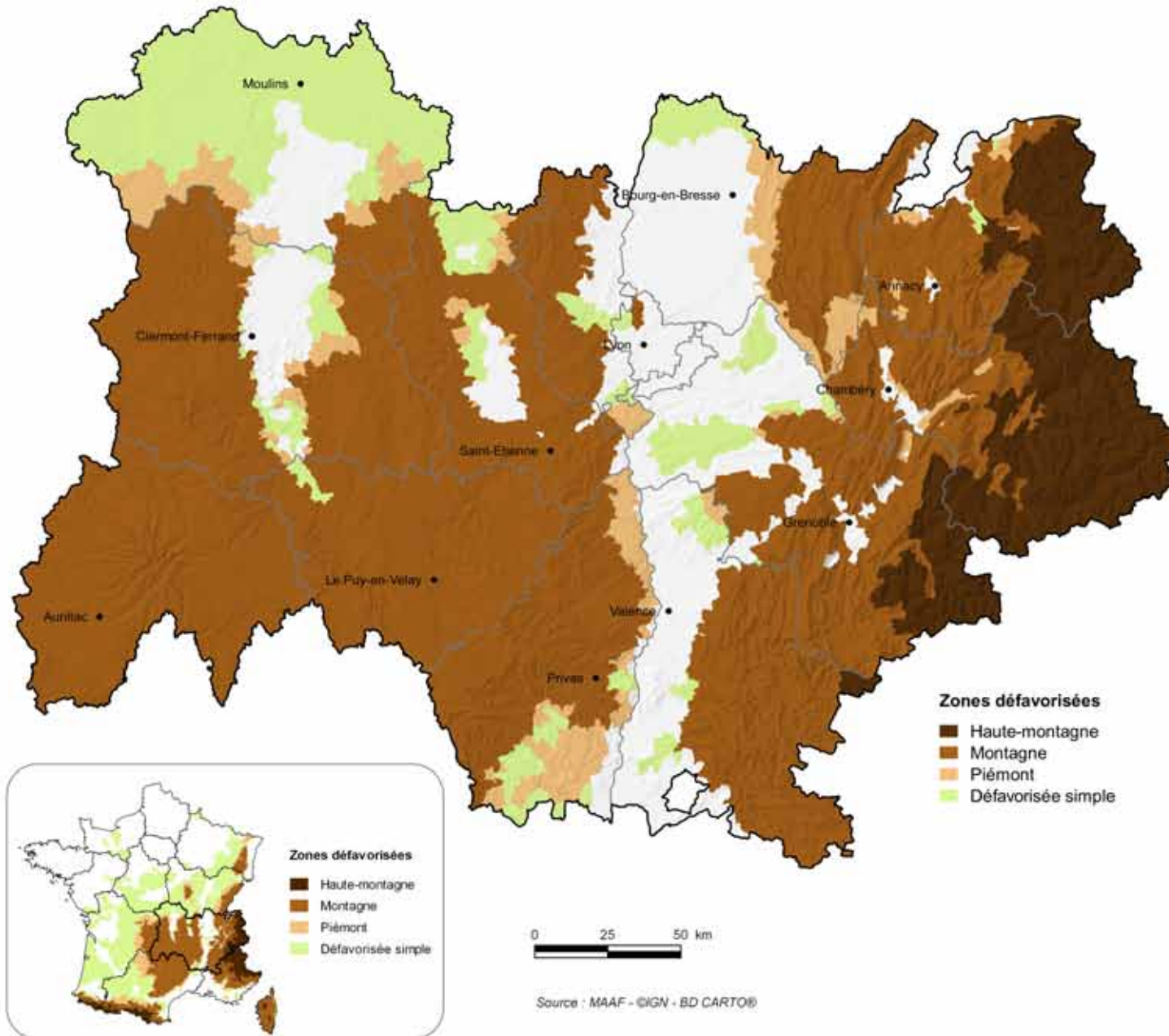
- 208 - Bas-Genevois
- 210 - La Semine
- 211 - Vallée des Ussets
- 213 - Chautagne
- 214 - Région d'Annemasse
- 215 - Zone forestière du pays de Gex
- 216 - Zone d'élevage du pays de Gex
- 217 - Vallée du Grésivaudan
- 218 - Région d'Annecy
- 219 - Combe de Savoie
- 220 - Cluse de Chambéry
- 221 - Région de Royans
- 222 - Cluse d'Arve
- 223 - Giffre
- 224 - Chablais
- 225 - Plateau des Dranses
- 226 - Bas-Chablais
- 227 - Pays de Thones
- 228 - Plateau des Bornes
- 229 - Maurienne
- 230 - Beaufortin
- 234 - Diols
- 240 - Plaines rhodaniennes
- 241 - Valloire
- 242 - Gallauze et Herbasse
- 243 - Pays de Bourdeaux
- 409 - Châtaigneraie
- 417 - Cézallier
- 418 - Margeride
- 419 - Aubrac
- 420 - Cantal
- 421 - Artense
- 422 - Bas-Vivarais
- 423 - Massif du Mézenc-Meygal
- 424 - Velay basaltique
- 425 - Monts du Forez
- 426 - Limagne agricole
- 427 - Plaine du Lembron
- 428 - Combraille bourbonnaise
- 429 - Sologne bourbonnaise
- 433 - Plateau du sud-est Limousin
- 444 - Beaujolais viticole
- 445 - Monts du Lyonnais
- 446 - Bresse
- 449 - Haut Bugey
- 451 - Les quatre cantons
- 453 - Préalpes
- 454 - Sillon alpin
- 455 - Albanais
- 456 - Bauges
- 457 - Région haute alpine
- 458 - Grandes Alpes
- 461 - Bochaine
- 463 - Baronnie
- 464 - Tricastin
- 465 - Vallée du Rhône



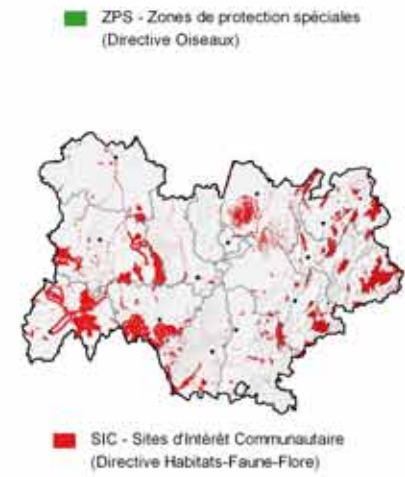
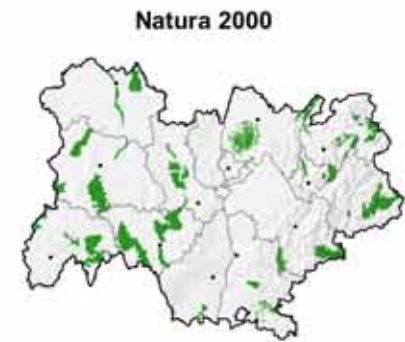
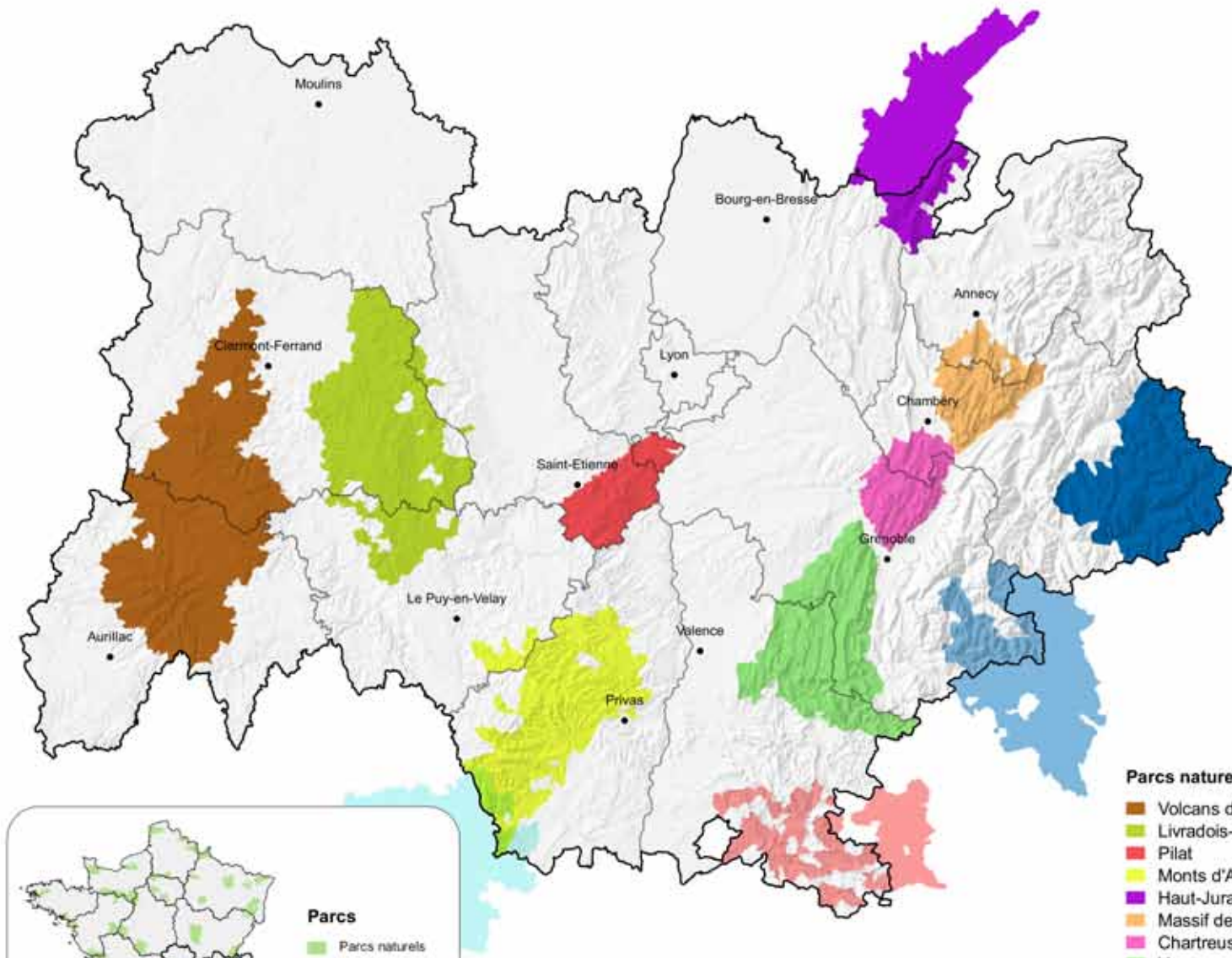
Source : MAAF - ©IGN - BD CARTO®



80 % du territoire régional en zone défavorisée



Trois parcs nationaux, neuf parcs régionaux



Source : MEDDE - ©IGN - BD CARTO®

- Parcs naturels régionaux**
- Volcans d'Auvergne
 - Livradois-Forez
 - Pilat
 - Monts d'Ardèche
 - Haut-Jura
 - Massif des Bauges
 - Chartreuse
 - Vercors
 - Baronnies provençales
- Parcs nationaux (aire d'adhésion)**
- Ecrins
 - Vanoise
 - Cévennes